



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2020, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

**Groupe de document :** 10-3123-6  
**Date de parution :** 2020/10/20  
**Numéro de la version :** 14.02  
**Remplace la version datée de :** 2019/11/06

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

## SECTION 1 : Identification

### 1.1 Identifiant du produit

ADHESIF EPOXYDE 1469 CRÈME SCOTCH-WELD(MC) 3M(MC)

#### Numéros d'identification de produit

LA-D100-2554-8      62-1469-6525-6      62-1469-6530-6      62-1469-6538-9      62-1469-8525-4  
FJ-KEC0-1469-2      HB-0040-8206-9

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

#### Utilisation prévue

Adhésif structural

#### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** Division des adhésifs et des rubans industriels  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Site Web :** www.3M.ca

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

## SECTION 2 : identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2B :

Sensibilisant cutané : Catégorie 1.

### 2.2. Éléments d'étiquette

#### Terme d'avertissement

Attention

## ADHESIF EPOXYDE 1469 CRÈME SCOTCH-WELD(MC) 3M(MC)

### Symboles :

Point d'exclamation |

### Pictogrammes



### Mentions de danger

Provoque une irritation des yeux. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

### Mises en garde

#### Prévention :

Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Porter des gants de protection. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

#### Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

#### Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

### 2.3. Autres risques

Aucun connu.

## SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient         | Numéro CAS         | % par poids                  | Nom Commun   |
|--------------------|--------------------|------------------------------|--|
| Résine d'époxy     | 25068-38-6         | 60 - 80 Secret Fabrication * | p,p'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane, produits de réaction avec le 2-méthyl-1H-imidazole |
| Amide non volatile | Secret Fabrication | 10 - 30                      | Ne s'applique pas  |
| Silice amorphe     | 112945-52-5        | 1 - 5                        | Silice amorphe sublimée exempte de cristaux  |

Amide non volatile est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

\*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

## SECTION 4 : Premiers soins

### 4.1. Description des premiers soins

**Inhalation :**

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

**Contact avec la peau :**

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

**En cas de contact avec les yeux :**

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

**En cas d'ingestion :**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

**4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial**

Non applicable.

**SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1. Moyens d'extinction appropriés**

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucun dans ce produit.

**Les sous-produits nocifs de décomposition**

**Substance**

Aldéhydes  
Monoxyde de carbone  
Bioxyde de carbone  
Chlorure d'hydrogène

**Condition**

Durant la combustion  
Durant la combustion  
Durant la combustion  
Durant la combustion

**5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

**SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Évacuer la zone Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Ventiler la zone à l'air frais. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

**6.2. Précautions pour l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

## SECTION 7 : Manipulation et entreposage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact de la peau avec le matériau chaud. Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants.

## SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition en milieu de travail

Aucune limite d'exposition professionnelle pour les composants énumérés à la section 3 de cette FSSS.

### 8.2. Contrôles d'exposition

#### 8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

#### 8.2.2. Équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:  
Lunettes de protection ouvertes.

##### Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

##### Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

##### Risques thermiques

Porter des gants appropriés en manipulant ce matériau pour se protéger des brûlures.

**SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

|   |  |
|---|--|
| État physique                                       | Solide   |
| Aspect physique spécifique:                         | pâte   |
| couleur   | Crème  |
| Odeur   | Odeur faible   |
| Valeur de seuil d'odeur                             | <i>Pas de données disponibles</i>                                  |
| pH  | <i>Ne s'applique pas</i>   |
| Point de fusion/Point de congélation                | <i>Ne s'applique pas</i>   |
| Point d'ébullition                                  | >=260 °C   |
| Point d'éclair :                                    | >=104,4 °C [Méthode de test:Coupe fermée]                          |
| Vitesse d'évaporation :                             | <i>Ne s'applique pas</i>   |
| Inflammabilité (solide, gaz)                        | Non Classifié  |
| Limites d'explosivité (LIE)                         | <i>Ne s'applique pas</i>   |
| Limites d'explosivité (LSI)                         | <i>Ne s'applique pas</i>   |
| pression de vapeur                                  | <i>Ne s'applique pas</i>   |
| Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative; | <i>Ne s'applique pas</i>   |
| Densité   | 1,2 g/ml   |
| Densité relative                                    | 1,2 [Ref Std:Eau=1]  |
| Hydrosolubilité                                     | Néant  |
| Solubilité (non-eau)                                | <i>Pas de données disponibles</i>                                  |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau              | <i>Pas de données disponibles</i>                                  |
| Température d'inflammation spontanée                | <i>Pas de données disponibles</i>                                  |
| Température de décomposition                        | <i>Pas de données disponibles</i>                                  |
| Viscosité / Viscosité Cinématique                   | 40 000 - 80 000 mPa-s [ @ 23 °C ]                                  |
| Composés Organiques Volatils                        |  |
| Pourcentage de matières volatiles                   |  |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts)           | 0 g/l [Méthode de test:Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD] |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts)           | 0 % [Méthode de test:calculé selon CARB title2]                    |
| Masse moléculaire                                   | <i>Pas de données disponibles</i>                                  |

**Nanoparticules**

Ce matériau contient des nanoparticules.

**SECTION 10 : Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

**10.2 Stabilité chimique**

Stable.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**10.4 Condition à éviter**

Eviter de polymériser de grandes quantités de produit, afin de prévenir une réaction prématurée (exothermique) avec production de chaleur intense et de fumées.

**10.5 matériaux incompatibles**

Acides puissants  
Agents oxydants forts.

**10.6 Produits de décomposition dangereux****Substance****Condition**

Aucun connu.

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

**SECTION 11 : Renseignements toxicologiques**

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Signes et symptômes d'exposition**

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

**Inhalation :**

Ce produit peut dégager une odeur particulière; on ne prévoit toutefois aucun effet nocif sur la santé.

**Contact avec la peau :**

Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

**En cas de contact avec les yeux :**

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, et vision brouillé ou floue.

**Ingestion :**

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aigue**

| Nom                | Voie      | Espèces | Valeur  |
|--------------------|-----------|---------|---|
| Produit général    | Ingestion |         | Pas de données disponibles. Calculé ETA > 5 000 mg/kg |
| Résine d'époxy     | Dermale   | Rat     | LD50 > 1 600 mg/kg                                    |
| Résine d'époxy     | Ingestion | Rat     | LD50 > 1 000 mg/kg                                    |
| Amide non volatile | Dermale   |         | LD50 estimée à > 5 000 mg/kg                          |
| Amide non volatile | Ingestion | Rat     | LD50 > 5 000 mg/kg                                    |
| Silice amorphe     | Dermale   | Lapin   | LD50 > 5 000 mg/kg                                    |

**ADHESIF EPOXYDE 1469 CRÈME SCOTCH-WELD(MC) 3M(MC)**

|                |   |     |                    |
|----------------|---|-----|--------------------|
| Silice amorphe | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat | LC50 > 0,691 mg/l  |
| Silice amorphe | Ingestion                                     | Rat | LD50 > 5 110 mg/kg |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

**Corrosion/irritation cutanée**

| Nom                | Espèces | Valeur                          |
|--------------------|---------|---------------------------------|
| Résine d'époxy     | Lapin   | irritant légère                 |
| Amide non volatile | Lapin   | Aucune irritation significative |
| Silice amorphe     | Lapin   | Aucune irritation significative |

**Blessures graves aux yeux/Irritation**

| Nom                | Espèces | Valeur                          |
|--------------------|---------|---------------------------------|
| Résine d'époxy     | Lapin   | Irritant modéré                 |
| Amide non volatile | Lapin   | irritant légère                 |
| Silice amorphe     | Lapin   | Aucune irritation significative |

**Sensibilisation de la peau**

| Nom                | Espèces         | Valeur        |
|--------------------|-----------------|---------------|
| Résine d'époxy     | Homme et animal | sensibilisant |
| Amide non volatile | Mouris          | Non classifié |
| Silice amorphe     | Homme et animal | Non classifié |

**Sensibilisation respiratoire**

| Nom            | Espèces | Valeur        |
|----------------|---------|---------------|
| Résine d'époxy | Humain  | Non classifié |

**Mutagenicité des cellules germinales**

| Nom                | Voie     | Valeur  |
|--------------------|----------|---|
| Résine d'époxy     | In vivo  | N'est pas mutagène  |
| Résine d'époxy     | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Amide non volatile | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Silice amorphe     | In Vitro | N'est pas mutagène  |

**Cancérogénicité :**

| Nom            | Voie         | Espèces | Valeur  |
|----------------|--------------|---------|---|
| Résine d'époxy | Dermale      | Mouris  | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Silice amorphe | Non spécifié | Mouris  | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

**Effets toxiques sur la reproduction****Effets sur la reproduction et/ou le développement**

| Nom            | Voie      | Valeur  | Espèces | Résultat de l'essai     | Durée d'exposition |
|----------------|-----------|---|---------|-------------------------|--------------------|
| Résine d'époxy | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat     | Niveau sans effet nocif | 2 génération       |

**ADHESIF EPOXYDE 1469 CRÈME SCOTCH-WELD(MC) 3M(MC)**

|                |           |   |       |   |                        |
|----------------|-----------|---|-------|---|------------------------|
|                |           |   |       | observé 750 mg/kg/day                           |                        |
| Résine d'époxy | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine    | Rat   | Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/day   | 2 génération           |
| Résine d'époxy | Dermale   | Non classifié pour la développement             | Lapin | Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/day   | pendant l'organogénèse |
| Résine d'époxy | Ingestion | Non classifié pour la développement             | Rat   | Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/day   | 2 génération           |
| Silice amorphe | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat   | Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/day   | 1 génération           |
| Silice amorphe | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine    | Rat   | Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/day   | 1 génération           |
| Silice amorphe | Ingestion | Non classifié pour la développement             | Rat   | Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/day | pendant l'organogénèse |

**Organe(s) cible(s)****Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

| Nom            | Voie       | Organe(s) cible(s)  | Valeur        | Espèces | Résultat de l'essai                             | Durée d'exposition         |
|----------------|------------|---|---------------|---------|---|----------------------------|
| Résine d'époxy | Dermale    | foie  | Non classifié | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day | 2 années                   |
| Résine d'époxy | Dermale    | Système nerveux   | Non classifié | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day | 13 semaines                |
| Résine d'époxy | Ingestion  | système auditif   cœur   Système endocrinien   système vasculaire   foie   yeux   rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day | 28 jours                   |
| Silice amorphe | Inhalation | système respiratoire   silicose   | Non classifié | Humain  | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible  | exposition professionnelle |

**Risque d'aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.**

**SECTION 12 : Renseignements écologiques**



Pas de données disponibles.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complètement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les produits de la combustion comprendront de l'acide halogène (HCl/HF/HBr). L'installation doit pouvoir traiter les matériaux halogénés. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

## SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

## SECTION 15 : Renseignements réglementaires

### 15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

## SECTION 16 : Autres renseignements

### Classement des risques par la NFPA

**Santé:** 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion

|  |
|--|
| <b>ADHESIF EPOXYDE 1469 CRÈME SCOTCH-WELD(MC) 3M(MC)</b> |
|--|

ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

|                             |            |                                       |            |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| <b>Groupe de document :</b> | 10-3123-6  | <b>Numéro de la version :</b>         | 14.02      |
| <b>Date de parution :</b>   | 2020/10/20 | <b>Remplace la version datée de :</b> | 2019/11/06 |

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**